

DECISION DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 10 janvier 2012

Fully, le 1^{er} mai 2012

Au cours de sa séance du 10 janvier, le Conseil a notamment :

MENSURATION OFFICIELLE

- décidé la mise en vigueur du Registre Foncier sur la Commune de Fully (lots 1-2-3-4-5, lots 6-7-8 et lots 9, plan 1 à 64 de la mensuration officielle. L'arrêté est entré en force le 1^{er} janvier 2012. De manière pratique, depuis cette date, toute demande d'extrait concernant les lots 1 à 9 doit être faite auprès du Registre Foncier et non plus au cadastre de la commune. Le lot 10, qui concerne les vignes en zone agricole, n'est pas inclus dans cet arrêté.

DECHETTERIE

- décidé de mandater des entreprises pour effectuer les investigations techniques par sondages à la déchetterie de la Botzache.

CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes :

Requérants : Glorianne et Roland Grivel, Rue St-Gothard 8 – 1926 Fully

Objet : Construction d'une pergola.

Situation : Champ-Maillet, Folio 48, parcelle n° 7863, zone coteau.

Requérants : Murielle et Laurent Millet, Rue de la Promenade 35 – 1926 Fully

Objet : Fermeture et agrandissement du couvert pour véhicule existant.

Situation : Saxé, Folio 26, parcelle n° 3416, zone faible densité.

Requérant : Raymond Luisier, Chemin des Cèdres 24 – 1926 Fully

Objet : Agrandissement d'un hangar existant.

Situation : Verdun, Folio 25, parcelle n° 3449, zone faible densité.

Requérants : Estelle Chagnat et Léonard Bender, Chemin des Vergers 5 – 1926 Fully

Objet : Assainissement énergétique d'une maison familiale, label Minergie A, pose de panneaux solaires

Situation : Chemin des Vergers 5 – Pro-Long, Folio 34, parcelle n° 8086, zone moyenne densité.

Requérant : Béatrice Albasini, Rue de la Poste 10 – 1926 Fully

Objet : Agrandissement d'une ouverture existante en toiture.

Situation : Vers l'Eglise, Folio 3, parcelle n° 673, zone collective.

Requérant : Renolook SA, c/o Fiduciaire Fidag SA, Rue du Nord 9, CP 43 – 1920 Martigny

Objet : Construction de 6 villas jumelées.

Situation : Indévis, Folio 37, parcelles n° 5349, zone moyenne densité différée.